

24 mars 2022



CRIEPPAM

FI@sh technique

HORIZONS bleus

Document réalisé avec le concours financier de :



ARIMA MARGINATA

Depuis quelques jours, des larves d'*Arima marginata* sont signalées sur les cultures de plantes aromatiques.

Les premières observations d'*Arima marginata* ont eu lieu sur **thym** à la station expérimentale du Crieppam à **Manosque (04)**. Pour l'instant, l'insecte est présent sous forme larvaire entre les stades 1 et 2.

Le contexte climatique actuel est favorable à leur présence

Observez prioritairement les **parcelles attaquées l'an dernier**, ainsi que les bordures de parcelles jouxtant des bois ou des landes. Les **cultures au redémarrage précoce** sont souvent les premières touchées.

Attention, les jeunes larves sont fréquemment cachées sous les feuilles : observez les plantes qui ont des parties de feuilles mangées, de préférence par temps ensoleillé, afin de mieux repérer une attaque précoce. **Toutes les cultures doivent être régulièrement surveillées dès leur redémarrage.**

Larve d'*Arima marginata* sur thym à Manosque



Rappel du seuil de nuisibilité : 3 larves / m² ou / plante

PUCERONS

Des pucerons sont également observés sur les cultures de plantes aromatiques.

Les premières observations de pucerons ont eu lieu sur **thym** à la station expérimentale du Crieppam à **Manosque (04)**.

Le contexte climatique actuel est favorable à leur présence.

A observer par temps ensoleillé le matin (sur la tige et les épis). Ils sont présents sur les nouvelles pousses, les fleurs et la face inférieure des feuilles des Lamiacées et des Astéracées.

Pucerons sur thym à Manosque



Rappel du seuil de nuisibilité : non défini

INTERVENTIONS

Liste des Produits homologués sur <i>Arima marginata</i> sur Plantes à parfum et aromatiques							
Produit commercial	Matière active	Nb maxi applications / an	Pucerons	Arima	Utilisable en période de production d'exsudats et de floraison	Utilisation en présence des abeilles	Utilisable en AB
DECIS Expert	Deltamethrine	2	0,125 L/ha	0,05 L/ha			
DECIS Protech	Deltamethrine	2	0,83 L/ha	0,33 L/ha			
KARATE ZEON	Lambda cyhalothrine	2	0,125 L/ha	0,125 L/ha			
KARATE K	lambda-cyhalothrine + pirimicarbe	2	1,5 L/ha				
MAVRIK FLOW	Tau-fluvalinate	2	0,2 L/ha	0,2 L/ha			
PIRIMOR G	pirimicarbe		0,75 kg/ha				
SUCCESS 4	Spinosad	5		0,2 L/ha			
	Utilisation autorisée			Utilisation interdite			

Il est inutile d'intervenir en dessous du seuil de nuisibilité. En appliquant un traitement trop tôt, vous serez certainement obligés de ré-intervenir. C'est un contrôle régulier, une à deux fois par semaine, qui vous permettra d'estimer la population, et de déclencher l'intervention au meilleur moment.

Pour les plantes aromatiques, respecter les délais avant récolte de chaque produits.